

QUI FINANCE ?

L'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse, la Région Rhône Alpes et le contrat de rivière financent à 100% cette action.

Le contrat de rivière Romanche vous propose des animations 100% gratuites !

Seuls les frais de transports éventuels restent à la charge de l'école.



CA M'INTÉRESSE COMMENT JE FAIS ?

Si vous êtes intéressés par notre programme d'animation sur le thème de l'eau, remplissez le bulletin-réponse ci-joint et renvoyez-le nous avant la date limite précisée sur le courrier joint, par mail ou courrier, à l'adresse ci-dessous.

SACO — Contrat de rivière Romanche
2 chemin Château Gagnière — BP50
38520 LE BOURG D'OISANS
✉ I.delacour@ccoisans.fr
☎ 04 76 11 20 44

Pour plus d'informations sur le contrat de rivière :
www.drac-romanche.com

Crédit photos : Contrat de Rivière Romanche ; AERMC / D. Trautmann ; Parc National des Écrins / J. Coulombier ; F. Guerber — Dessin : FRAPNA / A. Nouhailat / Imprimée par / Ne pas jeter sur la voie publique.



PROGRAMME D'INTERVENTION DANS LES ECOLES SUR L'EAU ET LES MILIEUX AQUATIQUES

CONTRAT de RIVIÈRE
Romanche

Le comité de rivière du **contrat de rivière Romanche**, conscient que **l'éducation à l'environnement vers un développement durable** passe aussi par les enfants, estime nécessaire de faire connaître la richesse et la fragilité des milieux qui les entourent. C'est pourquoi il a inscrit dans le contrat la sensibilisation des scolaires comme **une priorité**.

Le contrat de rivière Romanche est porté par le **Syndicat d'Assainissement du Canton de l'Oisans (SACO)**, maître d'ouvrage de cette action.

L'objectif des interventions est de **sensibiliser, d'impliquer** et de faire **comprendre** aux enfants les **problématiques** liées à l'eau, le but étant qu'ils deviennent des **citoyens responsables et respectueux** vis à vis des milieux et de la ressource en eau.



POURQUOI UN CONTRAT DE RIVIÈRE ET UN SAGE* ?

Le contrat de rivière Romanche et le SAGE Drac-Romanche sont des **outils de gestion concertée** de l'eau nés sous l'impulsion des acteurs du territoire (élus, usagers, service de l'Etat...). Le **SAGE planifie** et décline localement la politique de l'eau, mise en œuvre par le contrat de rivière.

Ces deux démarches complémentaires visent à atteindre un **équilibre durable** entre protection des milieux aquatiques et satisfaction des usages.

* *Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau.*

POUR QUI ?

Les animations proposées dans le cadre du contrat de rivière sont destinées aux élèves **des cycles 2 et 3** de toutes les écoles primaires du bassin versant de la Romanche.



QUI FAIT LES INTERVENTIONS ?

Les animations sont **encadrées** par des intervenants **spécialisés dans d'éducation à l'environnement**. Elles se déroulent dans la mesure du possible sur des sites proches des écoles ou en classe. Les intervenants vous accompagnent dans la **construction** du projet.

Quatre demies journées d'animation sont prévues par classe.

EXEMPLES DE THÉMATIQUES POUVANT ÊTRE ABORDÉES



Le **choix** du ou des **thèmes** traités est laissé à **l'enseignant**. Le projet pédagogique sera ensuite **ajusté** avec les intervenants.

LES STRUCTURES INTERVENANTES

